



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX

9, rue aux Huards - 27510 - Pressagny l'Orgueilleux

Le 02 février 2018

DÉPARTEMENT DE L'EURE

CANTON d'ÉCOS

**Monsieur Thierry COUDERT**

Préfet de l'Eure

PREFECTURE

Bd Georges Chauvin

27022 EVREUX cedex

### **Objet : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

Monsieur le Préfet,

A hauteur des bords de Seine de notre commune., la Seine a atteint un niveau supérieur à la crue de 2016 et quelques rez de chaussé, Sous-sol et caves sont inondés.

**J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre en compte ma demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** afin que les nombreux administrés de ma commune qui ont subis des dégâts puissent être indemnisés par leur assurance.

Vous trouverez ci-joint le cerfa 13669\*01.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous ne manquerez pas de porter à ma demande et reste dans l'attente de la citation de la commune de Pressagny-l'Orgueilleux dans l'arrêté interministériel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pascal MOREAU, le Maire**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE  
CATASTROPHE NATURELLE

Réinitialiser  
Sauvegarder  
Imprimer

Localisation du phénomène

Commune :   
Département :   
Arrondissement :

Date et heure du phénomène

Du :  au

Identification du phénomène

A. Inondations

A1 - inondation par débordement d'un cours d'eau *LA SEINE.....*   
préciser le ou les cours d'eau concernés :   
(ex : rivière de Charente, Ruisseau du moulin, ru des graves...):

A2 - inondation par ruissellement et coulée de boue associée .....

A3 - inondation par remontée de nappe phréatique .....

B. Crue torrentielle .....

C. Phénomènes liés à l'action de la mer (submersion marine et érosion marine) .....

D. Mouvement de terrain .....

E. Sécheresse/Réhydratation des sols .....

F. Séisme .....

G. Vent cyclonique .....

H. Avalanche .....

Mesures de prévention existantes et envisagées

(études ou travaux, prise en compte dans le POS, PPR, arrêté de mise en péril...)

Nombre de bâtiments endommagés

Fait à *Pressagny* le : *5 Février 2018*

LE MAIRE  
(cachet de la mairie)





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE  
CATASTROPHE NATURELLE

Réinitialiser

Sauvegarder

Imprimer

Localisation du phénomène

Commune :  Presnagny - l'Anjeux  
Département :  Eure  
Arrondissement :  Les Andelys

Date et heure du phénomène

Du : 25 Janvier 2018 au 5 Février 2018

Identification du phénomène

A. Inondations

A1 - inondation par débordement d'un cours d'eau .....

préciser le ou les cours d'eau concernés:

(ex : rivière de Charente, Ruisseau du moulin, ru des graves...):

A2 - inondation par ruissellement et coulée de boue associée .....

A3 - inondation par remontée de nappe phréatique .....

B. Crue torrentielle .....

C. Phénomènes liés à l'action de la mer (submersion marine et érosion marine) .....

D. Mouvement de terrain .....

E. Sécheresse/Réhydratation des sols .....

F. Séisme .....

G. Vent cyclonique .....

H. Avalanche .....

Mesures de prévention existantes et envisagées

(études ou travaux, prise en compte dans le POS, PPR, arrêté de mise en péril...)

Nombre de bâtiments endommagés

1

Fait à, Presnagny-le-Vieux le: 5/2/2018

LE MAIRE  
(cachet de la mairie)